Fin de contrat pour des centaines d'agents dans les lycées d'Ile-de-France : face à la politique de la région, une nécessaire riposte!

Nicolas Leroux

PLP
Membre du bureau départemental du sden 93.

Les agents techniques, dans les lycées, sont fortement touchés par la décision de la Région de diminuer drastiquement le budget qui permettait de subventionner les emplois aidés.

Dans les établissements les «Contrats Unique d'Insertion », CUI, sont des mi-temps payés sur la base du smic. Petite économie sur le papier (1,6 million d'euros), mais véritable plan social dans les faits : sur les 680 personnes embauchées à l'entretien dans les lycées avec ce contrat, 350 ne sont pas renouvelées et sont en passe de perdre brutalement leur emploi. Voilà donc un plan de licenciement que la nouvelle équipe du Conseil régional dirigée par Pécresse aurait voulu faire passer sans vagues. Et, effectivement, dans de nombreux lycées, la non-reconduction d'un contrat aboutissant à la mise au chômage d'un personnel s'effectue sans réaction majeure.

Mais, dans quelques cas, la Région tombe sur un os et la réaction des personnels, agents d'entretien et enseignants au coude à coude pour la défense de collègues qui partageaient leur quotidien depuis des années.

Au lycée Eugénie Cotton (Montreuil, 93), 4 collègues en CUI étaient en fin de contrat. Une mobilisation d'une quinzaine de jours, ponctuée de trois jours de grève, a abouti à l'obtention de contrats à plein temps avec la Région pour ceux dont le contrat se terminait en mai.

La grève au lycée Jean Rostand de Villepinte de mai 2016 a connu une origine similaire : 6 CUI y étaient embauchés et étaient en danger. Une grève conjointe des agents d'entretien et des enseignants a abouti, au bout de 11 jours, à des avancées : le collègue en fin de contrat a lui aussi trouvé un plein temps avec la Région. Quant aux autres, la Région a renvoyé la question aux dates du terme des contrats, c'est-à-dire à cet automne.

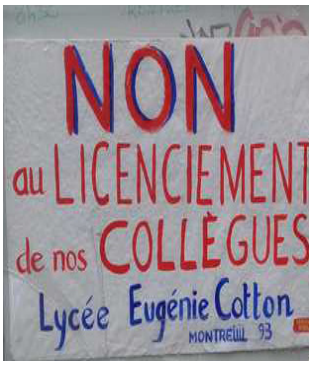

Les deux mobilisations mentionnées présentent les mêmes caractéristiques : dans les deux cas, il s'est agi d'une lutte conjointe des enseignants et des agents de maintenance et d'entretien. Les personnels mobilisés étaient tous sur la même ligne : les collègues employés en CUI et intégrés aux lycées où ils travaillent doivent tous trouver un

contrat pérenne avec la Région. Cette dernière évoque une gestion « au cas par cas » : de fait, la Région donnera des contrats là où les personnels seront mobilisés et licenciera les autres CUI là où elle ne trouvera pas de réaction.

L'autre revendication des personnels mobilisés concernait la nécessaire création de postes d'entretien dans les lycées. De fait, les personnels en CUI palliaient le déficit d'embauches dans des établissements qui connaissent, depuis des années, une poussée démographique. Le non renouvellement des contrats aboutit à une surcharge de travail pour les personnels qui restent. La Région tient une ligne : travailler à effectif constant, malgré l'augmentation du public scolaire et des surfaces à entretenir. A Eugénie Cotton et à Jean Rostand, les personnels ont obtenu des créations de postes, même si elles sont ressenties comme très insuffisantes. Mais partout où la Région ne rencontrera pas de résistance, aucune compensation ne sera prévue.

Nul doute que, dans de nombreux lycées, des agents d'entretien et des enseignants se trouvent confrontés aux mêmes suppressions de personnel, et réussir à porter la question collectivement et non plus lycée par lycée est un des enjeux de cette rentrée.

Il est nécessaire que dans chaque lycée la vigilance soit de mise quant à la situation de collègues CUI dont on ignore même parfois qu'ils le sont. Les premières expériences du printemps peuvent, dans ce cadre, être précieuses.